

# FORMATION A LA PRÉVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE conforme R. 4412-139 Sous-section 4

## Les Centres de Formation Mistral vous proposent :

### Programme

- Connaître la réglementation de L'article R.4412-114 et 139.
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité.
- Principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.
- Procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Mode opératoire.
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité.
- Etre capable de définir des procédures adaptées.

### Enseignement

- Formation théorique en salle.
- Mise en pratique et réalisation de confinement, de captage, de travaux en laboratoire.
- Formateur formé spécifiquement aux risques liés à l'amiante et possédant une longue expérience de la formation aux risques.

### Matériel

- Masque respiratoire à ventilation assistée.
- Aspirateur THE.
- Sac à manches.
- Kit EPI fourni.
- Laboratoire permettant la réalisation de mises en pratiques.

### Nos modules de formation

#### Encadrement de chantier

Module de formation en 5 jours dont 2 en tronc commun avec l'encadrement technique.

#### Encadrement Technique

Module de formation en 5 jours dont 2 en tronc commun avec l'encadrement de chantier.

#### Opérateur de chantier

Module de formation en 2 jours.

#### Recyclage

Module de formation en 1 jour au bout de 3 ans.



SoCéRe

CFM, une entreprise du groupe